

Réf ML/2004/052

31 mars 2004

GROUPE JULLIARD

Résultat de l'offre à prix minimum sur le marché libre annoncé par
la note 2004/0045 du 26 mars 2003.

1 - RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX MINIMUM

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des membres du marché, EURONEXT PARIS SA fait connaître qu'au total elle a enregistré des ordres d'achat portant sur 5 582 actions GROUPE JULLIARD.

EURONEXT PARIS SA a constaté que pour 81 924 actions offertes au prix d'offre minimal de 3,32€, 5 582 actions au total étaient demandées de 3,32€ à 4€.

EURONEXT PARIS SA a coté un cours de 3,32€

A ce cours de 3,32€, 5 582 actions ont été servies et tous les ordres d'achat ont été répondus à concurrence de 100 %.

2. REGLEMENT / LIVRAISON

Dès ce jour, 31 mars 2004 la valeur est admise dans la filière bourse RELIT et les opérations de règlement-livraison seront compensées et garanties.

Dispositions particulières:

Le 1^{er} avril 2004, le cours de référence sera le prix de l'OPM, soit 3,32€.

Le seuil de cotation est fixé à 20 % du cours de référence.

Dans l'hypothèse d'un déséquilibre du marché ne permettant pas de coter dans le seuil de 20 % de variation, EURONEXT PARIS SA informera les intervenants de marché du nouvel horaire de cotation et procédera à une nouvelle tentative de cotation en prenant comme cours de référence le niveau de la réservation auquel il sera appliqué une variation maximale supplémentaire de 20 %.

Dès lors qu'aucun cours n'aura pu être coté sur la valeur, les dispositions particulières ci-dessus mentionnées resteront applicables dès le jour de bourse suivant.

Après la cotation d'un cours, la cotation s'effectuera dès le jour de bourse suivant selon les marges de variation habituelles.

3 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est divisé en 819 240 actions de 0,5 euro de valeur nominale.

Code ISIN : FR0010057034

Mnémonique : MLJUL